

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 février 2026

---

RECONNAÎTRE L'ÉDUCATION AU DEHORS ET EN CONTACT AVEC LA NATURE ET  
RÉAFFIRMER LA PLACE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCOLE - (N° 2425)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 29

présenté par

M. Tryzna, Mme de Maistre, M. Thiériot, M. Duparay, Mme Corneloup et M. Ray

-----

**TITRE**

Rédiger ainsi le titre :

« relative à l'encadrement des enseignements dispensés hors des locaux scolaires. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet intitulé met en lumière la réalité concrète des dispositifs proposés, qui concernent des activités réalisées en dehors des locaux habituels des établissements, et souligne les enjeux de sécurité, de responsabilité juridique, d'organisation matérielle et d'assurance.